

BULLETIN



MUNICIPAL

Direction-Administration :

Mairie de Saint-Cloud

Paraissant tous les mois

Ce qu'a été le premier Circuit de l'Auto-Route de Saint-Cloud

Pour les uns ce fût une magnifique épreuve sportive, des courses acharnées, fertiles en péripéties, mouvementées, comme on n'en avait pas vues depuis longtemps. Pour d'autres, ce fût un grand rassemblement de foules bien gênant, troublant la quiétude de notre cité, paralysant la circulation, rien de plus qu'une course comme tant de villes de France en organisent le dimanche. Chacun juge selon son tempérament, selon l'intérêt qu'il porte à la réussite ou à l'échec d'un effort.

Une chose est certaine : un effort énorme a été fait et la réussite a couronné cet effort. Une foule de spectateurs se pressait le long du circuit pour admirer le cran et le courage de nos coureurs, tant motocyclistes qu'automobilistes, petites et grosses cylindrées et dans la tribune officielle nous eûmes l'honneur de recevoir M. Jules MOCH, Ministre des Travaux Publics; M. le Général DE LATTRE DE TASSIGNY, M. Roger LÉONARD, Préfet de Seine-et-Oise; M. PLOUVIER, Directeur de l'Administration Générale au Ministère de l'Éducation Nationale, représentant M. NAEGELEN, Ministre de l'Éducation Nationale; M. DEVEZE, notre Conseiller Général, député; le représentant du Général LE GENTILHOMME, Gouverneur Militaire de Paris; le représentant du Général Commandant le Département de Seine-et-Oise; M. le Président de l'A. C. F., M. le Président de l'A. C. I. F., MM. STHAL et DE BUFFEVENT, Ingénieurs en Chef des Ponts et Chaussées; M. RUMPLER, Directeur des Routes au Ministère des Travaux Publics; M. REMAURY, Inspecteur Général de l'Architecture; M. BRUNAU, Architecte en Chef, Conservateur des Domaines, ainsi que de nombreux Ingénieurs des Ponts et Chaussées; MM. les Maires de Lessay (Manche) et de Wittenheim (Haut-Rhin); M. BILLIARD, Constructeur du Tunnel; de nombreuses personnalités du monde automobile. On a remarqué également dans la tribune officielle, M. LONGCHAMBON, Ministre du Ravitaillement et M. le Prince de Monaco, qui tinrent à assister à cette grande manifestation. Personne n'en fut déçu; au contraire, tous en furent enchantés.

Nous emprunterons à M. Olivier MERLIN, rédacteur sportif au journal *Le Monde*, la description saisissante qu'il a faite du départ de la dernière course de voitures de grosses cylindrées :

« La course des grosses cylindrées eut des débuts palpitants. Il y a toujours une émotion
« très forte à assister au départ d'une grande épreuve automobile. Les pilotes ont quitté leur stand
« revêtus de leur combinaison de course, le crâne moulé dans leur serre-tête. Ils s'approchent de leurs
« racers que des mécaniciens ont poussés jusqu'à la ligne de départ. Et là, mêlés aux officiels, ils
« devisent avec simplicité en regardant la foule. Quelle bravoure étonnante que la leur ! A considérer
« ces hommes pleins de vigueur, beaux garçons, qu'une ronde peut-être mortelle va emporter, à les
« voir s'installer en souriant au volant de leurs longues monoplaces, alors que les tuyaux d'échappe-
« ment, déjà, lâchent leurs vrombissements, on comprend quel attrait ils exercent sur les foules, quelle
« sorte de charme fatal ils représentent aux yeux des femmes... Lunettes ajustées, dernières trépida-
« tions sur place des moteurs, drapeau baissé, l'envol ! De front, par trois, par quatre, le peloton

« hurlant s'est lancé dans la côte. Stagne sur la place, tandis que le vacarme décroît, une acide odeur
« d'huile de ricin. A chaque passage, nous allions happer la vision de ces hommes et de ces machines,
« avec leur style et leur puissance : WIMILLE harmonieux, SOMMER arc-bouté, FARINA énergique,
« CHIRON paisible, NUVOLARI ivre d'audace; les Alfettes cramoisies, longues, racées, les Delahaye azur
« souple, régulières et la Maserati olive de MATHIESON et l'Alfa-Roméo safran de VERLANDE, hautes
« sur pattes comme les bolides sur cendrée du cinéma américain. Vingt tours durant, WIMILLE passa
« en tête, champion incontestable. Dix tours — 60 kilomètres — SOMMER et FARINA le talonnèrent,
« roue dans roue, à 200 à l'heure. Mais les mécaniques craquèrent. NUVOLARI céda très vite. Puis
« FARINA ne passa pas. WIMILLE enfin, disparut. SOMMER dès lors, avait course gagnée. »

Il a été déjà expliqué pourquoi Saint-Cloud devait profiter de l'occasion qui se présentait avec l'ouverture du tunnel de l'auto-route d'utiliser le magnifique circuit formé par la configuration de notre territoire. Il fallait concevoir d'abord, puis oser entreprendre et risquer. C'est ce que notre Municipalité a fait et notre plus grande joie est de recueillir déjà les suggestions de toutes sortes qui nous sont présentées pour le circuit de l'an prochain. Celles des coureurs sont particulièrement intéressantes et en 1947, il est vraisemblable qu'une très grande épreuve internationale se courra avec les meilleurs champions du monde sur des voitures nouvelles, dans des conditions un peu différentes : le parcours sur l'auto-route sera un peu allongé, le ravitaillement et l'arrivée seront placés sur l'auto-route même, ce qui décongestionnera davantage le centre de Saint-Cloud, la date sera choisie encore plus longtemps à l'avance et plus tôt en saison, le gardiennage des palissades sera plus strict, le service d'ordre mis en place de meilleure heure, les caissiers plus nombreux et recrutés parmi nos Clodoaldiens. La sécurité des spectateurs et des coureurs, qui avait été l'objet de nos soins les meilleurs, sera encore accrue. A ce propos, nous sommes heureux d'annoncer que le motocycliste BEAUVAIS, le seul accidenté de la course, sur la santé duquel des bruits pessimistes avaient couru, nous a fait le plaisir d'assister à la remise des prix qui a eu lieu en l'Hôtel du C. O. A., 2, rue de Presbourg, à Paris, le mercredi 19 juin; il fut félicité comme il convenait. En un mot, nous tirerons tous un profit de la première expérience et tout sera mis définitivement au point, car il s'agit maintenant de rendre définitif ce circuit qui, aux dires de bien des personnes qualifiées, est le plus beau d'Europe.

Qu'il nous soit permis de remercier — dut l'énumération être un peu longue — tous ceux qui ont permis que cette manifestation ait lieu : tous les habitants de Saint-Cloud qui, dans un remarquable élan de patriotisme local se sont ingéniés à nous aider d'une manière quelconque, tous les Pouvoirs et Services Publics, les Services de la Ville, la Voirie, les Pompiers, la Croix-Rouge, les Scouts, les Commerçants, qui ont rivalisé d'ardeur pour que soit mise en place notre organisation. A tous, le Conseil Municipal dit bien sincèrement merci, car il avait voulu que cette épreuve fut digne de nos grands champions autos et motos.

Notre gratitude va aussi à MM. Charles FAROUX et Maurice HENRY, directeurs de la Course; à M. MESTIVIER, Président de l'A. G. A. C. I.; M. MAUVE, Président de l'A. M. C. F.; DUPOUX, de l'A. C. I. F.; à M. LETANG, Président du Moto-Club Clodoaldien; aux Membres de notre Syndicat de Garantie; à M. HARDOIN, directeur de l'Hôpital-Hospice et NEVEU, directeur des Services Techniques de la Ville qui se sont dépensés sans compter pour que réussisse pleinement cette manifestation; aux Coureurs enfin qui nous procurèrent des émotions; aux gagnants de chacune des épreuves; à SOMMER, l'heureux vainqueur de la grande course de la journée et aussi à nos deux sportifs concitoyens, DE CORTANZE qui fit une course magnifique sur sa Peugeot Darl'mat et se classa troisième et au motocycliste CHARRIER qui fit une superbe performance et eût l'ovation qu'il méritait.

Nos remerciements aussi à Madame LE BÈGUE, pour la magnifique coupe qu'elle offrit; à M. ANTONAT qui, en tant que Président d'Honneur du M. C. C., fit don d'un superbe objet d'art et à M. ROUSSEL, directeur de l'Action Automobile qui nous a particulièrement aidé de toutes manières.

Et maintenant, parlons du résultat financier qui n'est peut-être pas ce qu'il aurait pu être, mais qui n'est quand même pas négligeable pour nos œuvres. Il n'est pas ce qu'il aurait pu être pour plusieurs raisons indépendantes de la volonté des organisateurs; d'une part, parce que la date de la course qui avait été précédemment fixée au 2 juin 1946 a dû être, en raison des élections générales, reportée au 9 juin, jour de Pentecôte, jour où beaucoup de personnes partent à la campagne, jour où d'autres manifestations sportives avaient également été prévues, notamment la Coupe Davis de tennis; d'autre part, parce que des personnes peu scrupuleuses faisant passer leur égoïsme et leur intérêt particulier avant l'intérêt général, n'ont eu qu'un seul souci, celui d'assister à la manifestation sans payer. Mais,

répondra-t-on à cela, il n'y avait qu'à prendre des dispositions en conséquence ? Ces dispositions, bien que très difficiles à mettre au point en raison du caractère même du circuit, avaient été prises. Malheureusement, là encore, nous avons eu à constater certaines défaillances. Quoi qu'il en soit, nous tirerons de cette expérience les conclusions qui s'imposent, lesquelles nous permettront, dans une autre manifestation de ce genre, de prendre des précautions.

Sans pouvoir donner un résultat définitif du fait que tous les comptes ne sont pas encore réglés, on peut déjà dire que plus de 500.000 francs iront aux œuvres, dont 100.000 francs à chacune des communes sinistrées, Lessay et Wittenheim. 500.000 francs, direz-vous, ce n'est pas beaucoup pour une manifestation de cette envergure ! C'est quand même un demi-million récupéré en une seule et belle épreuve sportive qui fut particulièrement réussie. Que de manifestations de toutes sortes il aurait fallu faire pour obtenir un pareil résultat. Que ceux qui critiquent et qui ont été amenés à organiser des manifestations au profit d'œuvres ou de villes sinistrées comparent leurs résultats avec celui-là et ils verront qu'ils sont loin du compte.

Ceux qui trouvent toujours à redire, partant du principe qu'il n'y a que ce qu'ils font qui est bien fait et qui réclament des comptes, que risquaient-ils financièrement, rien, absolument rien, que risquaient nos contribuables clodoaldiens, financièrement, rien, absolument rien.

Le Conseil Municipal, dont l'unique souci est de faire le *maximum de réalisation avec le minimum de frais*, avait donné carte blanche au Maire pour constituer un Comité de Garantie, lequel a bien voulu accepter le risque qui pouvait être grand, sans envisager de profits. En effet, s'il y avait eu déficit, c'est uniquement le Comité de Garantie qui l'aurait supporté. Nous ne saurons jamais assez remercier les Membres de ce Comité de leur geste aussi généreux que désintéressé.

Que ceux qui, bénévolement, nous ont aidé en vue de contribuer au succès de cette grande épreuve sportive, soient également remerciés. Nous pensons qu'ils sont satisfaits puisque leurs efforts n'ont pas été vains.

Quant à ceux qui, dans la presse locale, se réjouissaient du déficit, ils en seront pour leurs frais. Nous en sommes vraiment navrés.

CHARBONNIÈRE

Colonie de Vacances Municipale

Nous nous excusons de revenir encore sur la Colonie de Vacances Municipale pour laquelle nous avons, dans nos précédents numéros, donné beaucoup de détails, mais nous tenons à informer nos lecteurs que, par arrêté de M. le Ministre de l'Intérieur et de M. le Ministre de l'Economie Nationale et des Finances, en date du 7 juin 1946, publié au *Journal Officiel*, du 20 juin 1946, l'acquisition de la propriété dite « De Charbonnière », sise à Saint-Jean-de-Braye (Loiret), destinée à la Colonie de Vacances Municipale de Saint-Cloud a été déclarée d'utilité publique.

Par ce même arrêté, la Ville de Saint-Cloud a été autorisée à acquérir à l'amiable cette propriété, d'une superficie de 177 hectares, pour la somme de 6.250.000 francs.

Au surplus, la Ville de Saint-Cloud est autorisée à contracter un emprunt pour financer la dépense.

Voilà donc qui met fin aux critiques formulées par une certaine presse qui — probablement mal renseignée — prétendait que la Ville avait fait une

mauvaise affaire et qu'elle avait acheté trop cher la propriété dont il s'agit.

Nous croyons devoir signaler à nos concitoyens qu'avant de prendre l'arrêté visé ci-dessus, MM. les Ministres de l'Intérieur et des Finances se sont entourés de toutes les garanties désirables et ont notamment pris l'avis d'une Commission de Contrôle des Opérations Immobilières, laquelle composée de hauts fonctionnaires, n'aurait certainement pas permis la réalisation de cette opération si elle avait été désavantageuse pour la Ville. Par ailleurs, en déclarant d'utilité publique l'acquisition de la propriété, en permettant à la Ville d'emprunter, et en envisageant même d'accorder, à cette dernière, une subvention de l'Etat, l'autorité supérieure a reconnu la nécessité pour une ville comme Saint-Cloud de posséder une colonie de vacances, estimant que la santé des enfants valait bien le sacrifice financier consenti.

Nous avons déjà dit et nous le répétons, que par cette opération, la Ville accroissait son patrimoine et que par conséquent, la mise en recouvrement, chaque année, pendant 30 ans, de quelques centimes additionnels, ne constitue pas un sacrifice trop grand. Nous prétendons que l'on ne fera jamais assez pour les enfants surtout quand ceux-ci ont traversé et traversent encore une dure période de restriction

les mettant dans un état de déficience nettement caractérisé.

Le 15 juillet prochain, 150 enfants partiront donc à Charbonnière et trouveront, avec le bon air, un chaleureux accueil.

Quand paraîtra ce bulletin, la visite médicale des enfants partant à la Colonie de Charbonnière sera terminée et la liste définitive du premier départ établie.

Il restera à effectuer les dernières formalités que nous allons rappeler ci-dessous :

Chaque famille a été informée de la composition du trousseau réclamé et du numéro matricule de l'enfant. Elle a reçu également une formule d'engagement précisant le prix de pension et demandant à la famille de déclarer à quel culte appartient l'enfant et si elle désirait ou non qu'il suive les offices religieux.

Le Directeur respectera strictement la volonté exprimée par les familles et ne devra pas avoir à demander sur ce point l'avis des enfants.

Les paquets ou valises contenant le trousseau, dont tous les objets devront porter le numéro matricule de l'enfant, devront être remis au *Service Social à la Mairie*, le jeudi 11, vendredi 12 ou samedi 13 juillet.

— Paquets et valises seront étiquetés et recensés pour être expédiés ensemble à Charbonnière; les enfants les trouveront à leur arrivée.

Pour la première période (15 juillet au 19 août), le paiement de la pension sera effectué moitié avant le départ, au moment de la remise des valises, et le solde au début d'août.

Les prix ont été établis conformément aux indications du barème précédemment publié.

Pendant leur séjour à Charbonnière, les enfants écriront à leurs parents toutes les semaines.

Chaque semaine également, un bref compte rendu, qui sera affiché à la Mairie et sur les panneaux municipaux, fera connaître les activités de nos jeunes

colons et les menus de leurs repas. L'argent de poche que les familles croiraient devoir remettre aux enfants sera pris en charge par le Directeur qui ouvrira à chaque enfant un compte personnel. Cet argent de poche servira à l'achat de timbres poste, etc.

Enfin, les familles seront admises à aller voir leurs enfants, *le 4 août et le 15 Septembre*.

Nul doute que nombreux seront ces jours-là les voyageurs pour Orléans et Charbonnière.

Précisons à ce sujet qu'on peut prendre les trains de 7 h. 20, 7 h. 30 et 7 h. 40 à la gare d'Austerlitz pour Orléans, où l'on arrive à 9 h. 11, 10 h. 03 et 9 h. 23.

Il y a pour le retour des trains : Orléans à 17 h. 25, 17 h. 40, 18 h. 44 et 20 h. 10.

Nous pouvons assurer les familles que tout sera fait pour que le séjour à Charbonnière soit, à tous les points de vue, profitable à nos enfants.

Le Directeur, M. DEMARD, nous donne les meilleures garanties. Il sera là, en compagnie de sa femme, Madame DEMARD, ce qui contribuera à donner à notre colonie le caractère familial que, dès le début, nous avons eu en vue.

Spécialistes, l'un et l'autre, des colonies de vacances, ils ont l'autorité nécessaire et les méthodes modernes qui conviennent pour rendre utile et agréable un tel séjour à un public d'enfants.

Aidés par un corps de moniteurs et monitrices choisis et par un personnel dévoué, nous avons tout lieu de penser que tous nos enfants rapporteront de leur séjour à Charbonnière un excellent souvenir et une parfaite santé.

Une dernière recommandation : le départ est fixé au *lundi 15 juillet, à 10 h. 30*. Rendez-vous place de la Mairie, à 10 heures. On ne pourra pas attendre les retardataires.

A leur arrivée à Charbonnière, vers 16 heures, les enfants recevront un casse-croûte copieux, mais il serait utile que, pour le voyage, chaque famille munisse son enfant de quelques provisions.

Ouverture du Tunnel de l'Auto-Route de l'Ouest

CIRCULATION DES PIÉTONS ET DES CYCLISTES

Nous rappelons aux habitants de Saint-Cloud que la circulation des piétons et des cyclistes est formellement interdite dans le tunnel et sur l'auto-route.

Dans l'avenue du Palais, les piétons et les cyclistes doivent emprunter les contre-allées.

En vue d'assurer la sécurité des personnes se rendant au terminus de l'autobus et dans le Parc de Saint-Cloud, une réglementation de la circulation est actuellement à l'étude. Une lettre dont on trouvera copie ci-après a été adressée dans ce sens à l'Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, à Versailles.

Nous ne pouvons que conseiller à tous les usagers de

la route de se conformer strictement aux présentes instructions et à celles qui seront données ultérieurement.

29 Juin 1946.

*Le Maire de Saint-Cloud à
Monsieur l'Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées,
1 bis, rue Robert-de-Cotte, Versailles*

OBJET : Création de passages pour piétons, avenue de Palais à Saint-Cloud.

MONSIEUR L'INGÉNIEUR EN CHEF,

Par suite de l'ouverture du tunnel de l'auto-route de l'Ouest, la circulation automobile est devenue assez considérable sur l'avenue du Palais et la circulation des piétons y est devenue très dangereuse.

Deux courants principaux de circulation de piétons sont à retenir :

1° Personnes venant de la rue Royale et en général du centre de Saint-Cloud et prenant les lignes d'autobus se dirigeant sur Suresnes et Boulogne;

2° Personnes venant des rue d'Orléans et rue de la Paix et

allant dans le Parc de Saint-Cloud, en coupant l'avenue du Palais à 50 mètres de l'entrée du tunnel.

En dehors de la circulation des piétons, il est à signaler qu'à l'entrée du tunnel, des voitures venant ou se dirigeant sur Ville-d'Avray par le Parc de Saint-Cloud sont également obligées de couper l'avenue du Palais.

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur les risques d'accidents que peut comporter un tel état de choses et je vous serais obligé de me faire savoir si dans le projet initial de l'auto-route ou dans la réglementation de la circulation au débouché du tunnel, il est prévu des dispositifs de signalisation et de sécurité.

Je pense que le système du passage des piétons en souterrain doit être écarté en raison des difficultés matérielles et financières d'une telle opération, mais je suis persuadé que la création de passages cloutés et de signaux lumineux donnerait toutes les garanties désirables quant à la sécurité de tous : piétons comme automobilistes.

La circulation automobile ne peut que s'accroître sur cette grande voie routière qu'est l'auto-route de l'Ouest et je me permets d'insister en tant que responsable de la circulation et de la sécurité publique sur le territoire de Saint-Cloud pour que d'urgence puissent être prises les mesures donnant tous apaisements aux usagers de la route.

Veuillez agréer, Monsieur l'Ingénieur en Chef, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,
CHAVETON.

Travaux de voirie

La réfection de la chaussée de la rue Charles-Lauer vient d'être terminée et il

va être procédé à son goudronnage.

Un arrêté municipal va être pris interdisant dans les deux sens la circulation automobile et ce, dans un but de sécurité publique.

Les goudronnages de l'avenue de Suresnes et de la rue Marbeau vont être exécutés.

Il sera ensuite procédé à la réfection en tarmacadam, de tous les nids de poule et flashes existant sur les voies urbaines de la commune.

La construction de l'escalier reliant le boulevard Sénard à l'avenue Bernard-Palissy va être commencée incessamment.

La réfection des trottoirs bordant les grands immeubles de la passerelle figure au programme des travaux de 1946. Des pourparlers vont être engagés avec la Société Immobilière, propriétaire des trottoirs actuels, en vue d'un accord amiable sur la prise en charge partielle des travaux à exécuter.

Signalons que la réfection de la rue Coutureau figure également sur la liste des travaux à entreprendre d'urgence.

**

RENOUVELLEMENT GÉNÉRAL DES CARTES INDIVIDUELLES D'ALIMENTATION EN CIRCULATION

La nouvelle carte d'alimentation sera délivrée lors de la remise de l'affiche de contrôle et de l'ancienne carte, et sur présentation d'une des pièces d'identité indiquées ci-après :

a) *Consommateurs français.* — Carte d'identité délivrée par une préfecture, une mairie, ou un commissariat de police, passeport de moins de 2 ans, Carte de Combattant, carte d'électeur en cours de validité, livret de pension, livret de famille pour les consommateurs âgés de moins de 21 ans.

b) *Consommateurs étrangers.* — Carte d'identité d'étranger, récépissé de demande de carte d'identité, autorisation provisoire de séjour.

Cette distribution aura lieu à la Mairie, du 8 au 20 juillet, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

Pour les consommateurs se trouvant dans l'impossibilité de retirer leur nouvelle carte d'alimentation (vacances, déplacements, etc.), aux dates ci-dessus indiquées, deux nouvelles distributions supplémentaires auront lieu à la Mairie, du 7 au 10 août et les 21, 23 et 24 septembre.

Suivant les instructions de l'Autorité Supérieure, les opérations de renouvellement des nouvelles cartes d'alimentation doivent être terminées le 30 septembre 1946, DELAI DE RIGUEUR.

CHARBON

Inscription chez les négociants

Le Maire attire l'attention de ses administrés sur le fait que les consommateurs pourront se faire inscrire chez le négociant de leur choix, sous la condition que cette opération ait lieu au plus tard 15 jours après la date de remise de leur carte de charbon.

..

OUVERTURE D'UN CABINET DENTAIRE

Il est signalé l'ouverture d'un cabinet dentaire, 16, rue de Montretout. M. J. Paul GUYONNET, chirurgien-dentiste de la Faculté de Médecine de Paris. Téléphone : Molitor 58-94.

**

LAIT

Distribution du lait

Par arrêté en date du 22 juin 1946, M. le Préfet de Seine-et-Oise vient de fixer ainsi qu'il suit, les rations à servir par les nourrisseurs et crémiers détaillants aux consommateurs inscrits chez eux à partir du 1^{er} juillet 1946, suivant l'ordre de priorité ci-après :

RATIONS :

Catégorie E. — Enfant de 0 à 2 ans : carte de 3/4 de litre valable pour 1 litre par jour.

Catégorie E. — Enfants de 2 à 3 ans : cartes de 3/4 de litre de lait par jour.

Catégorie J¹. — Enfants de 3 à 6 ans : carte de 3/4 de litre de lait par jour.

Catégorie J². — Enfants de 6 à 13 ans : cartes de 1/4 de litre de lait par jour.

Catégorie J³. — 13 à 21 ans : cartes de 1/4 de litre de lait par jour.

Catégorie V. — Plus de 70 ans : cartes de 1/4 de litre de lait par jour.

Les consommateurs des deux dernières catégories J³ et V pourront recevoir, à tour de rôle, 1/4 de litre de lait par jour suivant les excédents disponibles chez les crémiers où ils sont inscrits.

Femmes enceintes. — Jusqu'au 3^e mois de grossesse : 1/2 litre de lait par jour.

Femmes enceintes. — A partir du 7^e mois de grossesse : 1 litre de lait par jour.

Suivant les instructions de l'Autorité Supérieure, les consommatrices placées en catégorie J³ du fait de leur grossesse ne peuvent cumuler le 1/4 de litre de lait accordé à cette catégorie d'âge.

Titulaires du régime I. — 1 litre 1/2 de lait par jour.

Titulaires du régime II. — 1/4 de litre de lait par jour.

Titulaires du régime IV. — 1/2 litre de lait par jour.

**

TAXE SUR LES LOCAUX INSUFFISAMMENT OCCUPÉS

Aux termes d'un arrêté du 4 juin 1946, (*Journal Officiel* du 12 juin 1946), la taxe sur les locaux insuffisamment occupés, instituée par l'article 18 de l'ordonnance du 11 octobre 1945, sera perçue à partir du 1^{er} janvier 1946 dans les communes désignées ci-après :

Bezons, Chaville, Houilles, Meudon, Poissy, Rueil-Malmaison, Saint-Germain-en-Laye, Sartrouville, Sèvres, Viroflay, Aulnay-sur-Bois, Blanc-Mesnil, Enghien-les-Bains, Montmorency, Pontoise, Le Raincy, Corbeil, Villeneuve-le-Roi, Rambouillet, Etampes, Mantes-Gassicourt, Athis-Mons, Arnouville-les-Gonesses, Brunoy, Carrières-sur-Seine, Le Chesnay, Cormeilles-en-Parisis, Conflans-Sainte-Honorine, Chatou, Draveil, Deuil, Essonnes, Eaubonne, Ermont, Franconville, Gagny, Garches, Goussainville, Juvisy-sur-Orge, Livry-Gargan, Montgeron, Maisons-Laffitte, Mantes-la-Ville, Neuilly-Plaisance, Neuilly-sur-Marne, Noisy-le-Grand, Palaiseau, Sannois, Sarcelles, Savigny-sur-Orge, Sevran, Soisy-sous-Montmorency, Sucy-en-Brie, Sainte-Geneviève-des-Bois, Saint-Gratien, Saint-Leu-la-Forêt, SAINT-CLOUD, Villiers-sur-Marne, Viry-Chatillon, Vigneux-sur-Seine, Le Vésinet, Villeneuve-Saint-Georges.

Il est rappelé aux possesseurs de locaux d'habitation situés dans ces localités, qu'ils doivent faire parvenir au contrôleur des Contributions Directes de leur résidence, dans un délai de quinze jours, une déclaration sur papier libre et en double exemplaire indiquant leurs nom et adresse, le nombre de pièces principales de leur habitation et la liste des personnes qui y ont effectivement leur résidence principale.

L'attention des intéressés est également appelée sur les pénalités (majoration de taxe d'un quart en cas de défaut de déclaration dans les délais prescrits et doublement de la taxe pour la fraction afférente au nombre de pièces excédentaires dissimulées) auxquelles ils s'exposeraient en vertu de l'article 6 du même décret, en ne se conformant pas à ces prescriptions.

ECLAIRAGE PUBLIC

Contingent alloué à la Commune

Par lettre circulaire, Monsieur l'Ingénieur en Chef de la 9^e Circonscription Electrique a avisé les services de la Ville que les instructions ministérielles du 1^{er} décembre 1945 restaient en vigueur, c'est-à-dire que le contingent calculé permet le fonctionnement de notre installation d'éclairage public avec une puissance réduite à 25 % de celle utilisée en 1938.

En conséquence, il n'est donc pas encore actuellement possible de remettre l'éclairage normal des rues, tel qu'il était pratiqué avant la guerre.

**

DES NOUVELLES DE SAINT-CLOUD DU MINNESOTA

Un de nos concitoyens, M. DESRUES, demeurant à Saint-Cloud-Val-d'Or, devant, au cours d'un voyage aux Etats-Unis, passer à Saint-Cloud du Minnesota, a bien voulu porter au Maire de cette localité, les salutations amicales de notre ville, en même temps qu'il lui a confié, pour y être exposé pendant un mois, le Livre d'Or du WELCOME dans lequel figure un grand nombre de signatures d'Américains et même quelques-unes d'habitants de Saint-Cloud du Minnesota.

Le 9 juin, le Maire a reçu le télégramme suivant de son collègue américain :

« *Had Pleasant visit With DESRUES He will report to You « his impressions our people and city and bring you ou « greetings.*

« James H. MURPHY,
« Mayor ».

« J'ai reçu l'agréable visite de M. DESRUES, il vous rap-
« portera ses impressions sur notre ville et nos citoyens et
« vous portera nos salutations.

« Signé : Mayor James H. MURPHY,
« Maire de Saint-Cloud du Minnesota ».

..

A LA MAISON DE L'ÉDUCATION POPULAIRE

Le Conseil d'Administration de la Maison de l'Éducation Populaire avait convié, le vendredi 14 juin, les habitants de Saint-Cloud à l'audition d'une conférence de M. Pierre VIGNAUX, professeur à l'École des Hautes Études, sur le sujet suivant : « Le Syndicalisme américain et l'avenir des États-Unis ».

En l'absence de M. CANAC, président du Conseil d'Administration de la Maison de l'Éducation Populaire, M. RAYNAUD DE LAGE, membre du Comité, présenta le conférencier.

Avec une grande compétence que lui donnait un long séjour en Amérique et des qualités certaines d'observateur averti, M. Pierre VIGNAUX, spécialiste des questions sociales et syndicales, exposa l'organisation et l'activité des grandes organisations syndicales américaines, la place qu'elles occupent dans la vie sociale de la grande république et l'influence qu'elles exercent sur son organisation économique.

Il est regrettable que le nombre des auditeurs ait été aussi restreint, le sujet comme la valeur du conférencier méritaient mieux. Il est permis d'être surpris de voir combien tant de nos concitoyens ne paraissent nullement disposés à profiter des moyens de documentation et de culture qui sont mis à leur disposition. Nous espérons que les conférences qui seront dorénavant offertes au public clodoaldien recevront un meilleur accueil et qu'il sera ainsi prouvé que la Maison de l'Éducation Populaire répond à un besoin très net de la population de notre ville.

LYCÉE DE GARÇONS DE SAINT-CLOUD

Annexe du Lycée Hoche de Versailles

Le Maire s'étant étonné, à bon droit, de n'avoir pas été convoqué à une réunion du Conseil d'Administration du Lycée de Garçons qui eut lieu au Lycée Hoche, à Versailles, il lui a été répondu que ses prédécesseurs, MM. Charles BLUM et Michel SALLES avaient fait partie des précédents Conseil d'Administration en tant que personnalité et non pas en tant que Maires.

À la suite de démarches, la façon de voir du Maire de Saint-Cloud a été admise et dorénavant, celui-ci siègera au Conseil d'Administration.

M. CHAVETON s'est donc rendu à la dernière réunion du Conseil, le 27 Mai 1946 et à la suite d'une décision qui avait été prise en son absence à la séance précédente concernant l'aumônier du Lycée de Saint-Cloud, a fait admettre la motion suivante :

« Lors de la mise aux voix de l'approbation du procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration, du 30 mars, Monsieur le Maire de Saint-Cloud fait remarquer qu'à son avis, la question du maintien des aumôniers à l'annexe de Saint-Cloud n'aurait pas dû être posée, cet établissement n'étant pas autonome et l'enseignement religieux devant y être donné dans les mêmes conditions qu'au Lycée Hoche, lycée d'internat, pourvu d'aumôniers.

« Des membres du Conseil font valoir que si l'annexe n'est pas autonome, elle constitue cependant un établissement de plein exercice et, qu'en outre, de sa création en 1936 jusqu'en 1940, il n'y a eu ni aumônier à l'annexe de Saint-Cloud, ni cours d'enseignement religieux par l'aumônier du Lycée Hoche. Il semble donc que, pour ces raisons, la circulaire du 10 octobre 1945 s'appliquerait bien à l'annexe de Saint-Cloud.

« Monsieur le Maire de Saint-Cloud, appuyé par Monsieur le Président de l'Association des Parents d'Élèves et d'autres membres du Conseil, maintient néanmoins son point de vue et il est décidé, à l'unanimité des membres présents, de communiquer cette délibération à l'Autorité Supérieure et de lui demander de trancher la question de savoir si, en droit, le maintien des aumôniers à l'annexe de Saint-Cloud devait être soumis au Conseil d'Administration. »

**

L'ANNIVERSAIRE DU 18 JUIN 1940

L'anniversaire de l'appel lancé par le Général DE GAULLE, qui marque la reprise de conscience de la France après le coup de massue de l'invasion, devait donner lieu à une manifestation volontairement très simple, mais suffisamment éloquente pour marquer aux yeux de tous l'importance d'un tel acte.

Devant le Conseil Municipal et les représentants des Sociétés locales, entouré des Sapeurs-Pompiers et des drapeaux des Sociétés, M. le Maire rappela les faits et exprima la reconnaissance des Français à celui qui sut être le rassembleur de toutes les énergies pour permettre à notre pays de reprendre sa place dans le concert des nations.

Il évoqua le souvenir de tous ceux qui, à la suite de cet appel, se sacrifièrent pour la grande cause de la Liberté et, après une minute de silence, déposa une gerbe de fleurs au pied du monument aux morts.

M. DE LA MENSBRUGE dit un poème reproduit ci-dessous, dont il est l'auteur, hommage au Général DE GAULLE qui, pendant toute la période tragique de l'occupation, personnifia l'espérance de tous ceux qui gardèrent leur foi à la France.

Cérémonie très simple, mais très émouvante, empreinte de dignité et de gravité, comme il convient en pareille circonstance.

*Au Général de Gaulle,
en respectueux hommage,*

Quand nous eûmes sombré dans une honte immense,
Quand nous fûmes d'Hitler à l'entière merci,
Un long cri s'éleva : « N'est-il plus d'espérance ? »
Et votre voix, de loin, nous a répondu : « Si ! »

Et l'on put voir alors cette incroyable chose :
Un général français à l'étranger s'enfuir
Et prêcher à nous tous une sublime cause
Tout quitter pour encor lutter, vaincre, ou mourir...

« La France — disiez-vous — a perdu la bataille;
« Elle n'a pas perdu la guerre. Un jour viendra
« Où, revêtue enfin d'une armure à sa taille,
« Notre France, à son tour invincible, vaincra. »

Vous fûtes, ce jour-là, magnifique prophète.
Pour du succès final n'avoir jamais douté,
Et pour l'avoir prédit le jour de la défaite
Vous aviez du pays déjà bien mérité.

Puis, vous avez tout seul, mais croyant en la France,
Dans un ciel sans étoile allumé le flambeau,
Hissé nos trois couleurs au mât de l'espérance
Et de notre victoire apprêté le berceau.

Le 18 juin était une date funèbre :
Waterloo, jour fatal où l'aigle agonisa;
Mais vous en avez fait une date célèbre :
Jour où, laissé pour mort, le coq gaulois chanta !

Depuis ce 18 juin et pendant cinq années,
En dépit des échecs, galvanisant l'effort,
Vos paroles d'espoir, sur les ondes portées,
Dans nos cœurs chaque jour, versaient le réconfort.

Et vous avez tenu votre fière promesse.
Vous fîtes au désastre enfanter le succès,
Nous épargnant de voir — indicible tristesse —
Les Allemands vaincus sans l'aide des Français.

Oui, vous avez mené l'héroïque croisade
Du bon droit piétiné contre l'enfer vainqueur;
Mais, maudite par Dieu, l'odieuse peuplade
A vu le châtiment la frapper en plein cœur.

Merci, mon général, d'avoir sauvé la France
Et d'avoir reconquis par l'épée, en soldat,
La victoire et la paix, suprême récompense
Promise à qui, sans peur, livre le bon combat.

CLAVAREAU DE LA MENSBRUGE
Lauréat de l'Académie Française.

L'HISTOIRE DE SAINT-CLOUD (suite)

Le Château de Saint-Cloud et "Monsieur"

A côté d'Henriette d'Angleterre, douce, fragile, souvent malade, aimant à être entourée, à recevoir les hommages des hommes, Elisabeth de Bavière est d'une toute autre trempe. « Madame tenait en tout beaucoup plus de l'homme que de la femme. Elle était forte, courageuse, allemande au dernier point, franche, droite, bonne et bienfaisante, noble et grande en toutes ses manières et petite au dernier point sur tout ce qui regardait ce qui lui était dû. Elle était sauvage, toujours enfermée à écrire hors les courts temps de cour chez elle; au reste, seule avec ses dames; dure, rude, se prenant aisément d'aver-

sion, redoutable par les sorties qu'elle faisait quelquefois sur quiconque; nulle complaisance, nul tour dans l'esprit quoiqu'elle ne manquât pas d'esprit; nulle flexibilité, jalouse jusqu'à la dernière petitesse de tout ce qui lui était dû. La figure et le rustre d'un suisse. Capable avec cela d'une amitié tendre et inviolable » (1). Le contraste avec Monsieur était frappant; il avait pris tout le côté féminin qui manquait à Madame: « C'était un petit homme ventru, monté sur des échasses tant ses souliers étaient hauts, toujours paré comme une femme, plein de bagues, de bracelets, de pierreries, partout avec une longue perruque tout étalée en devant, noire et poudrée et des rubans partout où il en pouvait mettre, plein de toutes sortes de parfums et en toutes choses la propreté même. On l'accusait de mettre imperceptiblement du rouge » (2).

Monsieur conduisit sa nouvelle épouse au château de Saint-Cloud, pour la première fois, le 7 décembre 1671, puis ensuite le 16 où il reçut le roi. Le domaine s'était encore considérablement agrandi. C'est par dizaine que l'on retrouve des contrats d'achat de terrains avec les habitants du bourg: prés, vignes, cerisaias, Monsieur achète tout ce qui touche au parc. Très vite, Madame organisa sa vie dans cette demeure qui devint bientôt son lieu de prédilection. Elle décora les murs de ses appartements de portraits de tous les comtes palatins, ses parents et dans cette atmosphère qui lui rappelait sa chère Allemagne, elle vécut fort en dehors des réceptions de Monsieur, occupée surtout à la volumineuse correspondance qu'elle entretenait toute sa vie avec sa famille d'outre-Rhin. Néanmoins, elle dut se plier aux exigences de l'étiquette de la cour et principalement en l'absence de Monsieur, recevoir les ministres étrangers qui, après Versailles, venaient toujours à Saint-Cloud solliciter une audience des princes d'Orléans.

C'est dans cette résidence que Madame donna le jour à ses trois enfants. Elle eut un premier fils qui naquit le 2 juin 1673 et mourut à l'âge de 3 ans. L'année suivante, 2 août 1674, elle eut un nouveau fils appelé duc de Chartres et qui sera plus tard le Régent; enfin, le 13 septembre 1676, elle avait une fille, duchesse de Chartres, puis épouse du duc de Lorraine. Les séjours de Monsieur et de sa seconde femme à Saint-Cloud n'avaient rien de réguliers et dépendaient des déplacements de la cour à Saint-Germain et à Fontainebleau. Pourtant, ils y venaient généralement chaque année à la fin du carême pour faire leurs « dévotions ». Monsieur était très dévôt, d'une piété qui tournait même un peu à la superstition. La princesse Palatine raconte qu'il ne se couchait jamais sans prendre avec lui un chapelet auquel était attaché une quantité de médailles qui lui servait à faire ses prières avant de s'endormir. Elle-même pratiquait un catholicisme assez peu orthodoxe. « Lors de mon arrivée à France, écrit-elle, on m'a fait tenir des conférences sur la religion avec trois évêques; ils différaient tous les trois dans leurs croyances; je pris la quintessence de leurs opinions et m'en formai ma religion. » Plus loin, elle ajoute: « Quand je ne suis pas obligée d'aller à la grand'messe, j'en ai sitôt fait avec mes dévotions, j'ai un chapelain qui expédie la messe en un quart d'heure, ce qui fait bien mon affaire... »

Dans la journée, on voyait se succéder à Saint-Cloud visites et réceptions. Le grand Dauphin était un des hôtes assidus du château. Il aimait à s'y rendre, soit en compagnie du duc de Montausier, son gouverneur, soit plus tard de la princesse de Conty et de Milles de Lillebonne. En 1680, l'année de son mariage avec Marie-Anne de Bavière, Monsieur donna à Saint-Cloud une fête brillante en l'honneur de la Dauphine. Saint-Simon a laissé d'ailleurs un tableau de la vie de nos princes dans leur résidence de prédilection: « A Saint-Cloud où toute sa nombreuse maison se rassemblait, Monsieur avait beaucoup de

(1) Saint-Simon.

(2) Saint-Simon.

dames et force joueurs. Les plaisirs de toutes sortes de jeux, la beauté singulière du lieu que mille calèches rendaient aisé aux plus paresseux pour les promenades, les musiques, la bonne chère en formaient une maison de délices avec beaucoup de grandeur et de magnificence et tout cela sans aucun secours de Madame qui dinait avec ses dames. Monsieur recevait à Saint-Cloud beaucoup de gens qui, de Versailles et de Paris lui allaient faire leur cour les après-dînées. Le chevalier de Lorraine avait le plus beau logement. Comme son jeu, Saint-Cloud et ses favoris coûtaient beaucoup à Monsieur. »

Ses deux plus chers protégés étaient le chevalier de Lorraine et le marquis d'Effiat. Ceux-ci régnaient en maîtres à Saint-Cloud. Ils cherchaient toujours et par tous les moyens à dresser l'un contre l'autre le duc et la duchesse d'Orléans. Ils avaient été en partie responsables des brouilles continues de Monsieur et d'Henriette d'Angleterre, mais avec sa seconde femme, ils se heurtèrent à un tempérament plus énergique et qui savait se défendre. « Je m'inquiétais peu des favoris de Monsieur pourvu qu'ils me traitassent avec égard, je les laissai faire, mais quand ils voulaient se moquer de moi ou me desservir, je les arrangeais comme il faut. « Avec son robuste bon sens, elle essayait aussi parfois de ramener à la raison son mari, aveuglé par ces courtisans qui ne cherchaient qu'à le gruger. « Quand Monsieur, séduit par ses favoris, faisait quelque chose qui n'était pas convenable ou juste, j'avais pris l'habitude de lui dire : vous mettez, par complaisance pour le chevalier de Lorraine votre bon esprit dans la poche et vous l'enfermez si bien qu'il ne peut se montrer. » Par moment pourtant, ce mauvais démon qu'était pour Monsieur le chevalier devait rendre la vie bien dure à Madame car elle laisse échapper ce mot : « Mon plus grand ennemi est le chevalier de Lorraine... »

Saint-Cloud et le jeu étaient en effet les deux passions de Monsieur : « Il a horreur de s'appliquer à ses intérêts pourvu qu'il ait de l'argent pour acheter des bijoux, élever constructions sur constructions dans les délices de Saint-Cloud et surtout pour jouer, il ne veut pas savoir autre chose. » (1) Après avoir acquis de nombreux terrains pour agrandir son domaine, il songea à réédifier le château devenu trop petit pour ses multiples réceptions. Architectes, peintres, sculpteurs, furent convoqués et en octobre 1678, Monsieur eut la fierté de pouvoir présenter au roi son nouveau palais, complètement réaménagé et luxueusement décoré (2). A cette occasion, la cour passa cinq jours dans ce lieu enchanteur. Le château reconstruit, par ses proportions, l'ampleur de ses appartements, ses vastes salons et sa célèbre galerie d'Apollon sera plus apte encore que le précédent aux réceptions nombreuses que Monsieur se plaisait à donner. Une des premières eut lieu le 13 juin 1679 en l'honneur de l'ambassadeur d'Espagne, le marquis de Los Balbazés, venu en France pour négocier le mariage du roi d'Espagne Charles II avec « Mademoiselle », la fille aînée de Monsieur et d'Henriette d'Angleterre.

Une nouvelle visiteuse allait venir à Saint-Cloud en septembre de la même année : la duchesse Sophie de Hanovre, propre tante de Madame. On devine la joie de la duchesse d'Orléans de revoir quelqu'un de sa famille : Monsieur avait préparé une réception digne d'éblouir la princesse allemande; seule, l'arrivée ne se déroula pas selon les règles du protocole, mais la duchesse Sophie, loin d'en garder rancune à son hôte, parut au contraire se divertir fort de ce pittoresque imprévu : « Notre entrée à Saint-Cloud, écrivit-elle quelques jours plus tard à son frère, l'électeur Palatin, fut assez extraordinaire car le cocher nous versa devant la porte du palais. La reine d'Espagne, Monsieur, Madame et Mademoiselle avec toute la

cour accoururent à notre secours et Monsieur nous régala de pots de chambre pour parer aux effets de l'épouvante. Mme de Mecklembourg en avait plus besoin que les autres car elle était plus effrayée et se plaignait d'une jambe sur laquelle on avait marché en sortant de carrosse... » Après avoir visité avec enthousiasme le château et le parc, la duchesse Sophie s'entretint longuement avec « Liselotte » (3). Elle écrivit ensuite à son frère pour lui faire part de ses impressions et lui donner un aperçu de la vie de la duchesse d'Orléans à la cour de France : « Je trouve Madame engraisée et d'une humeur la plus agréable du monde; son habit de chasse lui va mieux que les autres car elle n'aime pas trop à se mettre bien d'une autre manière quoiqu'on en fasse une affaire ici... Liselotte vit avec beaucoup de liberté; sa gaieté divertit le roi; je n'ai pas remarqué que son pouvoir va plus loin qu'à le faire rire ni qu'elle fasse des efforts pour le pousser plus avant. Il a beaucoup d'amitié pour Madame, elle s'attire son estime par sa conduite, car elle n'est infectée d'aucune coquetterie. »

L'année 1681 est restée célèbre dans les annales de Saint-Cloud par le séjour de huit jours de Louis XIV et de la cour dans le château de Monsieur « pour y prendre les divertissements de la saison. » Le duc d'Orléans attendait le roi, tout paré de diamants. Madame, qui n'avait jamais aimé ni les bijoux ni les parures s'était pourtant, en cette occasion, laissée habiller en grande robe d'apparat rouge par Monsieur qui veilla à sa coiffure, à sa parure et lui mit du fard sur les joues. Musique, spectacles, jeux, promenades en calèches dans les jardins, rien ne fut épargné pour distraire tous ces courtisans. La mort de la reine Marie-Thérèse, en 1683, amena un court temps d'arrêt dans la succession des fêtes du château de Saint-Cloud. Le jour même de la disparition de la reine, Louis XIV vint en la demeure de Monsieur pour fuir la cour et vivre quelques heures de calme : « La perte qu'il venait de faire l'accablait si fort qu'il fut obligé de se mettre au lit. » Au milieu de ces réceptions, des venues incessantes des envoyés étrangers et entre ces deux personnages si dissemblables, trois jeunes enfants grandissaient à Saint-Cloud : Anne-Marie d'Orléans, seconde fille d'Henriette d'Angleterre, le duc de Chartres et sa jeune sœur. Madame aimait passionnément ses enfants mais eux aussi étaient un sujet de dissentiment entre leurs parents. La Palatine reprochait à Monsieur de s'être complètement déchargé sur elle de leur éducation, de l'obliger à sévir seule quand cela était nécessaire. Le Régent eut toujours pour sa mère une très vive affection qui ne se démentit jamais. Jusqu'à la fin de sa vie, il lui témoigna beaucoup d'estime et de respect.

Toujours préoccupé de l'amélioration de son domaine, Monsieur songea, en 1688, à s'attacher quatre prêtres et deux frères pour assurer le service de la chapelle. Le soin d'administrer les sacrements aux personnes du château ainsi que la conduite de l'hôpital de la charité leur furent confiés. Ces prêtres étaient tenus de dire tous les jours leur messe à la chapelle : une pour le repos de l'âme de feu la reine-mère, une pour feu Madame et pour Monsieur et (la seconde) Madame, quand ils seront morts ». L'année suivante, Monsieur fit réorganiser la Maison-Dieu de Saint-Cloud dont la fondation pour les indigents du bourg remontait au Moyen-Age. Cet hôpital, établi dans la rue d'Aulnay, consistait en un « corps de logis, cour et plusieurs bâtiments appliqués à une grande salle, dans le milieu, de quatre travées où il y a trois lits, une cheminée et une chapelle, ayant jour sur ladite rue d'Aulnay; une autre salle de trois travées où il y a quatre lits, une cheminée et un petit escalier de dégagement pour monter au logement d'en haut; une petite cour où il y a une fontaine souterraine grillée qui appartient moitié à S. A. R. et moitié au public; cuisine garnie de fourneaux,

(1) Primi Visconti.

(2) Une autre étude traitera de l'architecture et de la décoration du palais de Saint-Cloud.

(3) Nom familial de Madame.

la pierre à laver, lieux communs, plusieurs logements au-dessus, le tout couvert de tuiles en combles. « On admettait dans cet hôpital les pauvres malades « de l'un et l'autre sexe » qui étaient secourus par trois sœurs de charité, habitant dans l'hôpital même. La direction « temporelle » était dévolue au capitaine-concierge du château et la « spirituelle » aux prêtres de la mission attachés à la chapelle de Monsieur. Ce dernier devait subvenir à tous les frais de la chapelle de l'hôpital pour les ornements, vases, luminaire, huile, pain, vin, etc. Il fit de plus une fondation de 10.000 livres dont les intérêts « au dernier vingt » serviraient à l'entretien et au soulagement des malades.

Les dernières années de Monsieur à Saint-Cloud furent plus calmes, assez mornes même parfois; les réceptions s'espacent et notre prince vit de plus en plus retiré dans ses cabinets particuliers : « cabinets des raretés », « cabinet des curiosités », « cabinets des bijoux » à classer, admirer ses bibelots précieux, ses pierres, ses statuette antiques, ses porcelaines de la Chine. Pendant ce temps, Madame collectionnait aussi. Dans de riches coffrets de maroquin ou d'ancien cabinets de laque, elle amassait des médailles de toutes sortes; les pièces de monnaie voisinaient avec les médailles gravées représentant les rois de France. Elle recherchait aussi les pierres précieuses, les montres, les facons mais la numismatique attirait plus particulièrement ses faveurs. La chasse était un autre de ses plaisirs favoris et plusieurs fois par semaine, on pouvait la voir rejoindre le Dauphin pour aller « courre le loup » à Versailles ou dans les bois environnants. La vie mondaine redevint brillante à Saint-Cloud à partir de 1697, à cause de l'arrivée à la cour de la princesse de Savoie, petite-fille de Monsieur (1) et bientôt duchesse de Bourgogne. Cette charmante princesse gagna aussitôt l'affection de tous. Madame la chérissait beaucoup : « Elle avait l'esprit fort agréable, capable de plaire quand elle voulait; sa gaieté dissipait parfois la mélancolie qui s'emparait du dévôt Dauphin. Elle était gentille et drôle et la plaisanterie lui allait bien; elle faisait des bouffonneries comme un arlequin... » De Marly ou de Versailles, la gracieuse duchesse venait passer la journée à Saint-Cloud. Une joyeuse animation régnait alors dans le parc. Monsieur l'emmenait en calèche et lui faisait admirer ses bassins et ses cascades, ou encore lui faisait visiter la manufacture de porcelaines des frères Chicaneaux.

Avec l'année 1701, le château de Saint-Cloud va perdre le premier et le plus illustre de ses maîtres. Monsieur n'avait que 60 ans mais depuis quelque temps, il était souvent souffrant et à plusieurs reprises, Louis XIV lui avait conseillé, mais en vain, de se faire saigner, remède favori et universel du temps. Le 8 juin, Monsieur était venu comme à son ordinaire de Saint-Cloud dîner avec le roi à Marly; une discussion orageuse s'éleva entre les deux frères au sujet du duc de Chartres. « Monsieur était fort enflammé, raconte Saint-Simon, ce qui fit dire qu'il aurait besoin d'être saigné. » Après le repas, il retourna à Saint-Cloud. Pendant le souper, il fut soudain frappé d'une attaque d'apoplexie si violente qu'un courrier partit en informer Louis XIV qui vint dans la nuit. Malgré les fortes doses d'émétique que ses médecins lui administrèrent, Monsieur ne reprit pas connaissance; il ne reconnut pas M. de Meaux venu à son chevet. Vers 11 heures du matin, on le jugea perdu. A midi, il expira. Saint-Simon nous a laissé un tableau poignant des derniers instants de celui qui avait été un des personnages les plus adulés de son siècle : « Après le départ du roi, la foule s'écoula de Saint-Cloud peu à peu, en sorte que Monsieur mourant, jeté sur un lit de repos dans son cabinet demeura exposé aux marmitons et aux bas officiers qui, la plupart

(1) Sa mère, Anne-Marie d'Orléans, qui avait épousé le prince Amédée de Savoie était la deuxième fille de Monsieur et d'Henriette d'Angleterre.

par affection ou par intérêt étaient fort affligés. Les premiers officiers et les autres qui perdaient leur charges et pensions faisaient retentir l'air de leur cris tandis que toutes ces femmes qui étaient à Saint-Cloud qui perdaient leur considération et tout leur amusement, couraient çà et là, criant, échevelées comme des bacchantes. Madame était cependant dans son cabinet qui n'avait jamais eu ni grande affection, ni grande estime pour Monsieur mais qui sentait sa perte et sa chute et qui s'écriait dans sa douleur de toute sa force : « Point de couvent ! Qu'on ne me parle point de couvent ! »

Monsieur ayant rendu le dernier soupir fut transporté sur un lit de parade et exposé aux visites des courtisans. Madame quitta aussitôt Saint-Cloud, accompagnée de ses dames, elle alla à Versailles. Le 13 juin, M. de Meaux vint jeter de l'eau bénite sur le corps de Monsieur; le Dauphin, en long manteau de cour, se rendit ensuite à Saint-Cloud avec tous les princes du sang. Le cœur de Monsieur fut transporté au Val-de-Grâce; son corps à Saint-Denis, le 21 juin, escorté des suisses et des gardes de sa maison.

AVIS ET COMMUNIQUES

LE SOUVENIR DES FUSILLÉS DU MONT-VALÉRIEN

La Municipalité et une importante délégation du Conseil se sont rendues, le lundi de Pentecôte, au Mont-Valérien pour déposer des fleurs sur la tombe des malheureux Français fusillés par les Allemands pendant l'occupation.

La délégation municipale, à laquelle avaient bien voulu se joindre M. MAILLET, représentant le Comité d'Entente des Anciens Combattants de Saint-Cloud, ainsi que M. HARDOUIN, représentant l'Association des Combattants Volontaires, bien que n'ayant pas été informée de l'heure de la cérémonie officielle, put prendre place dans le cortège qui se rendit, pèlerinage émouvant, à la chapelle où furent enfermés ceux qui devaient mourir, puis au lieu où furent assassinés nos 4.500 malheureux compatriotes.

Elle s'associa de tout cœur à la cérémonie particulièrement touchante qui se déroula, sans discours ni vaine parole, devant le mur du sacrifice et déposa sur la tombe des martyrs une gerbe de fleurs ornée d'un ruban tricolore portant l'inscription : « La Ville de Saint-Cloud ».

A l'issue de la cérémonie, la délégation put exprimer à Madame la Présidente de l'Association des Familles de Fusillés, les sentiments de sincère condoléance de notre cité clodoaldienne et l'assurer que celle-ci ne perdra jamais le souvenir de tous ceux qui, si près de nous, ont été sacrifiés pour la France et la Liberté.

**

LA SYMPHONIE CLODOALDIENNE

Le jeudi 6 juin, la « Symphonie Clodoaldienne », dont la fondation remonte à quelques années, avait convié ses amis à une « audition de rentrée » que nous ne pouvons manquer de signaler ici.

Après la période de sommeil que devaient nécessairement entraîner l'occupation allemande et la dispersion de ses membres, la « Symphonie Clodoaldienne », en pleine réorganisation, sera, nous l'espérons, et si l'on en juge par la qualité artistique du programme qu'elle sut nous offrir, en état de reprendre bientôt les grands concerts et les magnifiques soirées qu'elle nous dispensait autrefois.

M. Charles MOREL, directeur artistique, après avoir rappelé avec émotion le souvenir des membres disparus, victimes de la barbarie allemande, dit en quelques mots les difficultés de sa Société et les espoirs qui sont permis si tous ceux qui s'intéressent à la belle musique comprennent qu'une telle Société a besoin d'être aidée.

Aidée financièrement, sans doute, mais aussi en lui apportant le concours de nouveaux exécutants qui viendront compléter la phalange de ceux qui forment déjà un groupe où l'art musical crée entre tous un lien très fort d'amitié.

Nous ne saurions trop engager les Clodoaldiens, amateurs de musique symphonique, susceptibles de tenir une place dans un ensemble d'exécuteurs, de se mettre en contact avec le président de la « Symphonie Clodoaldienne », M. MASSON, 20, rue Gounod, à Saint-Cloud.

Nous formons le vœu que la « Symphonie Clodoaldienne » soit bientôt en mesure de donner à la population de notre ville l'occasion de l'applaudir dans des concerts publics qui permettront à tous de goûter le charme et la valeur éducative de la belle musique de nos grands compositeurs.

**

LE GALA AVNA

C'est devant une salle s'échauffant jusqu'à l'enthousiasme que s'est magnifiquement déroulé, dimanche dernier, 30 juin, au Théâtre des Champs-Élysées, à Paris, le gala chorégraphique organisé par Mlle Hélène AVNA, directrice de l'École de Danse Classique de Saint-Cloud.

La fraîcheur des costumes, la grâce des ballerines, la perfection des ensembles, l'originalité et la qualité des numéros ravirent littéralement tous les spectateurs.

Des applaudissements nourris et chaleureux saluèrent Mlles CHAVEGRAND, COUSIN, EVENO, GAUDRY, IVANOFF, JUILLARD, LE BRETON, LEJEUNE, PERROTIN, POLLET DE NAEGER, WEISS, Mademoiselle BRIONNE et son frère, ainsi que Mlle BONANNI furent l'objet d'ovations. François et Françoise BRIONNE sont deux petits prodiges de 6 ans qui paraissent destinés au plus brillant avenir. Quant à Gisèle BONANNI, c'est déjà une « étoile » dont toutes les attitudes sont empreintes de charme et qui sait admirablement traduire par sa mimique toute la gamme des sentiments. Sa douloureuse et émouvante interprétation de Chopin fut particulièrement remarquée.

Nous adressons nos plus vives félicitations à Mlle AVNA et à son chef d'orchestre, M. Henri DENIS, qui, par sa maîtrise, contribua largement, lui aussi, au succès de ce beau gala.

**

LES ANCIENS PRISONNIERS

Pour commémorer l'anniversaire du Grand Retour, l'Association des Anciens Prisonniers avait invité ses nombreux amis à une soirée cinématographique qui eut lieu le jeudi 13 juin, au « Régent ».

Par une délicate pensée, les organisateurs avaient voulu profiter de cette circonstance pour faire connaître l'action si charitable et fraternelle de la Suisse envers toutes les victimes de la guerre.

Le chef-d'œuvre de Léopold LINTBERG, « Dernière Chance », passa devant une salle comble qui manifesta avec enthousiasme ses sentiments de reconnaissance envers nos amis Suisses.

M. CONSTANTIN, président de l'Association, rappela le sens de cette manifestation et au nom de ses camarades, remercia M. le Secrétaire d'Ambassade Suisse, à Paris, qui assistait à cette soirée et le pria d'être auprès de son gouvernement l'interprète de la reconnaissance de tous les anciens prisonniers.

Mardi, 25 juin, une nouvelle soirée permit d'admirer le film « Marie-Louise » qui montra un autre aspect du dévouement et de la générosité de la Suisse envers les enfants de France, victime de la guerre.

Remercions l'Association des Anciens Prisonniers d'avoir ainsi rappelé au grand public le devoir de la reconnaissance et aussi de nous avoir permis de jouir d'un spectacle en tout irréprochable.

**

AMICALE DU CENTRE

2, rue Dailly, Saint-Cloud

Le 14 juillet, comme les années précédentes, l'Amicale du Centre organise une après-midi distrayante comportant une série de jeux au profit des enfants du quartier, tous conviés à cette agréable manifestation.

Le programme détaillé sera donné par l'affiche officielle établie par la Municipalité. Il comportera notamment une course cycliste pour jeunes gens dont l'âge limite sera 16 ans. Dès maintenant, les inscriptions pour cette course seront recueillies chez M. TRÉMION, « Café de la Source », rue de l'Église.

Pour tous les autres jeux, se faire inscrire chez M. NEVEUX, « Galeries Parisiennes », 3, rue de l'Église.

De nombreux prix seront distribués.

Le président fait appel à la population du quartier du Centre pour participer à l'organisation de la fête et notamment en présentant des commissaires qui voudront bien aider à la surveillance des jeux.

Par ailleurs, rappelant le texte de l'affiche apposée récemment chez plusieurs commerçants, nous renouvelons l'invitation faite aux

habitants et commerçants, d'adhérer nombreux à notre Amicale, soit comme membre actif, honoraire ou bienfaiteur, afin de nous aider par leur cotisation.

Le Président,
A. BENOIT.

M. ROLLIN, Adjoint au Maire, prie la personne qui lui a adressé une lettre signée : « Un Clodoaldien », de se faire connaître, pour qu'il lui soit possible de lui répondre.

ÉTAT CIVIL DU MOIS DE JUIN 1946

NAISSANCES

Jacqueline, Marie-Louise Andrivon. — Jean, Jacques Beau. — Lucien, Georges, Paul Lacaille. — Jeanne, Marie, Blanche Grenet. — Marie, France Mars. — Willy, Paul, Eugène, Aristide, Roger Dos. — Eliane, Madeleine, Jacqueline Annequin. — Roger, Louis Le Floch. — Pierre, André Lemore. — Claude, Raymond Delvigne. — Christiane, François Merle. — Daniel, Henri, Christian Dufante. — Jeanne, dit Lejeune. — Huguette, Denise, Nelly. — Géraldine, Jacqueline, Jeannine Deflandre. — Bernard, Alphonse, Henri Ferre. — Nicole, Marie-Thérèse Grellet. — Jeanne Prudhon. — Françoise, Liliane Pannier. — Michèle, Louise Deudon. — Daniel, Paul Deudon. — Gérard, Marcel Harnist. — Anne-Marie, Madeleine, Augusta Ouzeau. — Monique, Claire Bayav. — Yvette, Marie, Rose Courtous. — Chantal, Jeanne Greco. — Nicole, Madeleine, Renée Beaufils. — Annick, Marguerite Boisgontier. — Michel, Eugène, François Godiche. — Sylvie, Michèle, Andrée Durepaire. — Marie-France, Thérèse Dominique. — Daniel, Charles, Etienne Caillaud. — Michelle Jezougo. — Maryvonne Le Courant. — Gisèle, Eugénie, Jacqueline Le Roux. — Alain, Jacques, Henri, Roger Hyaumet. — François, Alain de Cagny. — Christiane, Louis, Paul Hérault. — Véronique, Thérèse, Marie Menut. — Pierre, Marie, François Le Pêcheur. — Serge Béguin. — Gilbert, Georges Bon. — Yvette Bicholat. — Luc, Jean, Marie Autran. — Michèle, Marie, Paule Lefebvre. — Pierre, Yves, Daniel Chagnon. — Patrick, Christian, Roland Dondel. — Danièle, Marie, Thérèse Alphonsair. — Marie, Claude Remond. — Danielle, Magali, Liliane Duclos. — Patrice, Georges, Marcel Simonin. — Jocelyne, Rose, Ernestine Dumont. — Anne, Marguerite Bérout. — Jean, Pierre Michel. — Béatrice, Nelly, Thérèse Nadal. — Andrée, Marie Canchel. — Marie, Louise, Marguerite Catherine Rey. — Roger, Albert Eschler. — Yvon, Bernard, Marie Charondière. — Alain, Marc, Fernand Macé. — Michel, Jean Huel. — Jean, Gabriel Leblanc. — Pascale, Alice, Jeanne Poulin. — Gérard, Jean, Marie Heulin. — Michel, Raymond Meulenhof. — Michel, Roger Croisy. — Catherine, Mireille Guéret. — Robert Blot. — Jean, Maurice, Dominique Bacciochi. — Colette, Raymonde Peaudecer. — Marie, Claire, Hélène de Lamothe. — Elisabeth, Jeanne Desgrandchamps. — Catherine, Odile, Marie Marchal. — Alain, Paul Perret-Blanc. — Patricia, Annick Renaud. — Chantal, Anne, Elisabeth, Amélie, Marie de Narp. — Jean, Yves, Emile Domalain. — Eliane, Micheline Brunet. — Hélène, Paulette, Jeannine Briox.

MARIAGES

Jean, Georges Colombier et Lucienne, Henriette Mongnot. — Charles, Joseph Kalsch et Antoinette, Marie Renard. — Alfred, Armand Traineau et Paulette, Louise Desmeaux. — Gaston, Fernand Forest et Marcelle, Louise Belpêche. — Achille, Michel Meganck et Maria, Lambertine Claude. — Pierre, Marcel Lucotte et Liliane, Ida Lemée. — Georges Blin et Marie, Berthe, Eugénie Paisant. — Raymond, Lucien Leveau et France, Aimée Moreau. — Serge Polanco et Gergette, Lucie, Louise Oquindan. — Pierre, Charles Fortoul et Gergette, Simonne Garnier. — Roger, André Fajardy et Marcelle, Isabelle Gourc. — Jacques, Alfred Levert et Ginett, Robrte Congnard. — Lucien, Raymond Brisolary et Madeleine, Lucie Jacob. — Camille, Abel Maupieux et Colette, Gergette Jazon. — Pierre, Serge Mahulot et Gilberte Lemoult. — Robert, Georges Chrétien et Bernande, Hélène Montens. — Joseph, Raymond Fournier et Solange, Désirée Allée. — Albert, Maxime Morin et Louise, Joséphine Fauvel. — François Ratajczack et Françoise, Marie Jacob. — Roger, Albert Krausch et Victoria, Adélaïde Iglesias. — Félix, Marie Boucly et Marcelle, Emma Navarre. — Robert, Emile David et Liliane, Antoinette Sales. — André, Auguste Lambert et Marie, Thérèse Legendre. — Jacques, Jean Bussart et Jeanne, Henriette Daudet. — Robert, Raymond Pro et Liliane, Pierrlte Daudet.

DECES

François, Alcide Bonhomme, 77 ans. — Marguerite Brasier, veuve Labati, 73 ans. — Yvette, Marie Thomas, 2 ans 1/2. — Catherine Sardin, veuve Martin, 75 ans. — Louis, Lucien Dubois, 80 ans. — Adeline, Alphonsine Gilles, femme Bérard, 81 ans. — Albert, Guy Jeantet, 18 ans. — Marthe, Marie Brossard, veuve Bouvier, 88 ans. — Renée Grenier, 23 ans. — Emile, Joseph Rastelli, 50 ans.

AVIS

En raison de la période des vacances, le Bulletin Municipal ne paraîtra pas en août 1946.

Le Gérant : ANTOINE BERTHON.